

Politique de gestion des matières résiduelles : Un nouveau souffle attendu !

Montréal, le 15 mars 2011 - Le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement (RNCREQ) réagit favorablement à l'arrivée de la nouvelle Politique de gestion des matières résiduelles présentée ce matin par le ministre Pierre Arcand. La précédente politique a donné de bons résultats à plusieurs niveaux, mais un nouveau souffle est nécessaire pour poursuivre et accentuer les efforts en vue de gérer nos résidus de manière plus responsable.

Le RNCREQ constate aussi avec satisfaction que cette nouvelle politique s'inscrit dans un souci de cohérence avec les autres orientations gouvernementales, dont les principes de la Loi sur le développement durable et les objectifs du Plan d'action 2006-2012 sur les changements climatiques. En ce qui a trait aux intentions du moins, les orientations sont claires quant à l'importance donnée à la réduction à la source et à la responsabilité des producteurs, ce que le RNCREQ salue. Reste à voir maintenant si l'exécution et les résultats seront au rendez-vous ! C'est d'ailleurs une bonne chose qu'un comité consultatif soit mis en place pour s'en assurer.

À ce propos, le RNCREQ est fier que son expertise en matière de gestion des matières résiduelles (GMR) soit reconnue par la nomination d'un représentant de son réseau au sein de ce comité. Il s'agit de Gilles Côté, premier vice-président et responsable du dossier des matières résiduelles pour le RNCREQ. L'organisation participera ainsi de façon active à la mise en œuvre de la politique et veillera à ce que les cibles soient atteintes, voire dépassées. « Ce privilège nous permettra certainement de rester informés des enjeux concernant la GMR et d'émettre notre opinion sur les meilleures façons de procéder », précise M. Côté.

Cela dit, le RNCREQ se dit déçu que la politique n'énonce pas une cible de réduction plus ambitieuse à long terme. « C'est une bonne chose si l'on peut enfin inverser la tendance des dernières années à produire toujours plus de déchets malgré les résultats positifs au chapitre du recyclage. Les réduire de plus de 10 % à l'horizon 2015 nous apparaît un objectif réaliste, mais avec 700 kg de résidus par habitant encore éliminés en 2015, on sera bien loin d'avoir mis fin au gaspillage », ajoute Gilles Côté.

Concernant les mesures spécifiques, le RNCREQ considère que la volonté de mieux aider les communautés des territoires nordiques dans leurs efforts pour une meilleure gestion des matières résiduelles est une excellente mesure. Il espère cependant qu'on n'oubliera pas les très petites municipalités éloignées des autres régions (comme celles de la Basse-Côte-Nord ou de la Gaspésie), qui vivent des problématiques similaires.

Le RNCREQ applaudit l'intention de décourager et de contrôler l'élimination des matières résiduelles et d'interdire, d'ici 2020, l'élimination de la matière organique putrescible. Il s'agit en effet d'un objectif indispensable.

Le regroupement est aussi heureux de constater que la politique consent des efforts importants pour le secteur de l'industrie, des commerces et des institutions (ICI). C'est un secteur exigeant en raison des besoins élevés de soutien et d'accompagnement. Les conseils régionaux de l'environnement (CRE) sont déjà très actifs auprès de cette clientèle. Ils jouent notamment un rôle de première ligne dans la promotion du programme ICI ON RECYCLE ! et dans le soutien des acteurs locaux dans la saine gestion des matières résiduelles.

Le RNCREQ tient finalement à rappeler que chaque geste est important dans la mise en œuvre d'une telle politique. Les efforts individuels et collectifs du plus grand nombre sont nécessaires pour relever les nombreux défis en matière de réduction, de réemploi, de recyclage et de valorisation des matières résiduelles. Ces gestes contribuent en outre directement à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. La campagne Défi Climat 2011, lancée aujourd'hui, fait la promotion de nombreux gestes en ce sens et invite d'ailleurs les citoyens et les organisations à relever différents défis sur www.defi climat.qc.ca.

- 30 -

Source :

Anne-Marie Gagnon
Responsable des communications
514 861-7022 poste 24
514 651-8236 (cell.)